

Point travaux et déménagements en administration centrale (25 janvier 2022)

[En illustration, le bâtiment d'AgroParisTech, site de Maine (doc. SDLP).]

[Article mis à jour le 26 janvier 2022.]

Le groupe de travail « Relocalisation et travaux en administration centrale » s'est réuni en visioconférence le 25 janvier 2022. Pour l'administration, étaient notamment présents Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du MAA, Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP) et Isabelle Cenzato, cheffe de la délégation du soutien aux services (DSS).

La CFDT était représentée par Stéphanie Clarenc, Eric Garberoglio et Pierre Jouvanceau.

Rappelons que ce groupe de travail examine, site par site, les travaux en cours dans les différents sites et leurs incidences sur la communauté de travail (voir [nos précédents comptes rendus](#)). Un diaporama ([disponible ici](#), 17 Mo), présenté par Marc Rauhoff, a servi de fil conducteur.

Site de Varenne

Pour le bâtiment E, les travaux de finition intérieure (cloisonnement, faux-plafonds, revêtements de sol, peintures) sont en cours, ce qui laisse augurer d'une fin des travaux proche (fin mars). Dans cette perspective, le mois d'avril serait consacré à la levée des principales réserves. Le mobilier serait livré et installé début mai, avant le retour des agents prévu pour la fin du mois.

Reste à définir l'épineux **calendrier du rapatriement des agents**, dont la réintégration se double parfois d'un redéploiement vers d'autres sites, au gré des repositionnements et restructurations définies par l'administration. La complexité du jeu de chaises musicales explique d'ailleurs que le groupe de travail ne s'est pas réuni depuis fin septembre 2021.

Isabelle Cenzato, cheffe de la DSS, présente les grandes lignes de ce « macro-zoning », étant entendu que les détails (« micro-zoning ») devront être affinés dans les semaines à venir.

Tous les agents du SRH, y compris le bureau des pensions, seront regroupés dans le bâtiment E du site de Varenne. Philippe Mérillon indique qu'à sa connaissance, c'est « *la première fois depuis longtemps que le SRH sera intégralement réuni en un même lieu* ».



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Les agents du SAFSL seront eux aussi regroupés dans le bâtiment D.

Parallèlement, le bâtiment B sera réaménagé. Il reste à définir quels services y seront affectés.

La CFDT demande si le SNUM, actuellement délocalisé sur le site du Ponant, sera rapatrié à Varenne.

Philippe Mérillon indique que ce point n'est pas encore tranché ; mais à terme, ce service aura bien vocation à revenir à Varenne.

Le secrétaire général adjoint ne cache pas que l'optimisation des postes de travail sert de fil conducteur : il s'agit bien d'héberger un maximum de personnes. Cela passe par des bureaux « *renovés et fonctionnels* », avec cloisons acoustiques, brise-vue, écrans de plexiglas, casques, etc., auxquels s'ajouteront des « bulles » de confidentialité permettant de s'isoler. Question capacité, il annonce un maximum de 4 agents... « *permanents* », auxquels pourront s'ajouter « *temporairement* » jusqu'à deux agents « *non permanents* » (stagiaires, vacataires, apprentis).

La CFDT estime que ces bureaux à 4, dont elle apprend qu'ils pourront finalement héberger jusqu'à 6 agents, posent la question de la promiscuité et de la confidentialité. Comment concilier ces conditions d'open space et un travail qui

nécessite concentration et calme ? Faut-il envisager une charte ?

Philippe Mérillon certifie attacher une grande importance à ces sujets, qui font actuellement l'objet d'une discussion avec le SRH. Mais il pense que l'exemple des bureaux dans lesquels le SRH est actuellement installé (bâtiment C du site de Maine, notamment) montre que la densification n'est pas incompatible avec un bon fonctionnement.

Marc Rauhoff indique que ces bureaux font quand même 35 m². Il propose aux organisations syndicales de leur faire visiter un bureau-témoin.

Site de Vaugirard

Le secrétaire général adjoint fait état de la **volonté du CGAAER et de la DGAL de ne pas déménager** pour l'instant, et de rester sur le site de Vaugirard. Cette demande a été acceptée. Il y aura cependant une réorganisation de l'espace : la DGAL sera répartie sur les 4 premiers étages, le CGAAER dans les 3 étages supérieurs.

Les services techniques du site, ainsi que le syndicat FSU, resteront également sur place. En revanche, l'Asma déménagera à Maine. Pour les autres structures (Alliance du Trèfle, FVI, Amoma), le lieu n'est pas encore connu.

Quoi qu'il en soit, la réorganisation du site de Vaugirard ne se fera pas avant juin 2022, la DGAL ayant fait valoir à juste titre les impératifs liés à la présidence française de l'UE.

La CFDT, comme d'autres organisations syndicales, fait remarquer que le maintien des agents de la DGAL et du CGAAER sur site n'empêchera pas un déménagement, même s'il est intra-muros.

Par ailleurs, il y aura nécessairement, ici aussi, une densification des personnels. Quelle surface moyenne sera allouée aux agents ? Qu'en sera-t-il des salles de réunion ?

Philippe Mérillon estime que répondre à la demande de maintien sur site exprimée par les deux structures majoritaires de Vaugirard implique des contraintes. Pour sa part, Isabelle Cenzato pense que le niveau de densification sera comparable à celui de Varenne (en moyenne 2 à 3 agents par bureau, plus rarement jusqu'à 4), mais les conditions techniques particulières du bâtiment (présence de colonnes, d'angles ou d'arrondis) seront prises en compte pour le calcul du nombre d'agents par bureau. Vaugirard sera également équipé en mobilier neuf et fonctionnel.

Marc Rauhoff signale qu'il existe plusieurs salles de réunion, de différentes tailles. Si des besoins complémentaires se font sentir, il faudra se replier sur d'autres sites, notamment celui de Varenne, qui sera bien pourvu.

Le cas du **cabinet médical**, qui a une antenne à Vaugirard, est évoqué. Cette antenne sera maintenue. Le cabinet médical principal, situé à Varenne, devrait quitter le bâtiment C pour le bâtiment E.

En revanche, il n'est pas prévu de maintenir une **antenne Asma-RP** à Vaugirard. L'Asma-RP, comme l'Asma nationale, sera installée sur le site de Maine.

Site de Barbet-de-Jouy

La requalification de l'entrée du site a franchi une nouvelle étape début janvier, avec l'approbation des études avant-projet définitif (APD). Toutefois, comme indiqué lors des précédentes réunions, les travaux ne commenceront pas avant 2023.

Il en ira de même pour les 470 huisseries à remplacer et la rénovation de la toiture côté sud. Les travaux, d'une durée prévisible de 3 ans, débuteront fin 2023.

Les travaux concernant le monte-charge nord débuteront en mars (fin prévue à l'été). Ils permettront à terme d'utiliser ce monte-charge pour desservir le restaurant « Le Club » de l'Auri, actuellement non accessible aux personnes à mobilité réduite.

Site de Maine

Du nouveau concernant le bâtiment d'AgroParisTech. Cet immeuble, qui date de 1950, représente 5660 m² de locaux. Des études préalables ont été engagées en octobre 2021, pour envisager une restructuration qui devrait permettre de créer 300 postes de travail. L'étude de faisabilité serait engagée au cours du premier semestre 2022, et les démarches d'étude de maîtrise d'œuvre au 3^e trimestre. En tout état de cause, les travaux ne pourront commencer avant le 4^e trimestre 2023.

Une partie du financement pourrait être assurée par les loyers des bâtiments A, B et C. En effet, une fois rénovés, ils seraient loués par bail emphytéotique à deux opérateurs du MAA, pour le bâtiment A, et à l'Oppic (opérateur du patrimoine et des projets immobiliers du ministère de la Culture) pour les bâtiments B et C.

Site de Toulouse

Les travaux du quai de déchargement sont désormais terminés. La démolition et le curage de l'ancienne salle informatique ont commencé.

Les travaux d'étanchéité vont débuter très prochainement (février-juillet 2022).



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

> La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au 11 mars 2022.